
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

20 JANVIER > 02 FEVRIER 2026

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(5 articles)



mercredi 21 janvier
2026

La Filoche lance son nouveau cycle sur le thème du Japon (406 mots)

Le nouveau cycle de la Filoche propose d'emmener le public au Japon, jusqu'à fin avril. Un voyage dans un monde très policé, « entré de plain-pied...

Page 6



jeudi 22 janvier
2026

Logement : un permis de diviser instauré au 1er février (360 mots)

Dans le cadre de sa politique de lutte contre l'habitat indigne et de maîtrise de la qualité du logement, la CCMM mettra en place, au 1er février, un...

Page 7



vendredi 23 janvier
2026

Filipe Pinho a présenté ses derniers vœux (318 mots)

Vendredi, au centre culturel Jean-l'Hôte, les vœux de la CCMM ont pris une dimension particulière : pour la dernière fois, Filipe Pinho, président de...

Page 8



mardi 27 janvier
2026

Cité éducative : vers un début des travaux en 2028 (371 mots)

Réunis jeudi 22 janvier à la salle polyvalente de Maron, les élus de la communauté de communes de Moselle et Madon ont tenu un conseil communautaire...

Page 9



dimanche 1 février
2026

Le centre d'action sociale au cœur de la soirée jeux de société (281 mots)

Créé en 2014, le service jeunesse du CIAS de la communauté de communes Moselle et Madon accompagne les jeunes de 11 à 18 ans dans douze communes sur...

Page 10

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(15 articles)



mardi 20 janvier
2026

Des décisions actées pour améliorer la gestion du patrimoine communal (328 mots)

Le conseil municipal de Neuves-Maisons s'est réuni pour la première séance de l'année. L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour a été adopté à...

Page 12



jeudi 22 janvier
2026

André Bagard a célébré ses derniers vœux comme maire (231 mots)

En présence de diverses personnalités publiques et d'une nombreuse assistance, le maire André Bagard a prononcé mardi son dernier discours de vœux :...

Page 13



vendredi 23 janvier
2026

Durant la cérémonie des vœux, le maire annonce sa candidature (164 mots)

À l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux, Thierry Weyer, maire, a accueilli habitants et personnalités. Il a souligné la richesse des...

Page 14



vendredi 23 janvier
2026

Changement de prestataire pour les repas à la cantine de l'école (334 mots)

Le conseil municipal de Messein a examiné plusieurs dossiers, adoptés à l'unanimité. Restauration collective Depuis 2012, les communes et associations...

Page 15



samedi 24 janvier
2026

Le conseil municipal valide plusieurs décisions structurantes (305 mots)

Le conseil municipal de Pierreville s'est réuni le lundi 19 janvier, sous la présidence du maire Thierry Weyer. Avenir de la ferme Lambert Dans le cadre...

Page 16



dimanche 25 janvier
2026

Première de l'année pour les nounous (153 mots)

Jeudi matin, les assistantes maternelles se sont retrouvées à la salle des fêtes avec les animatrices du Fil d'Ariane pour une matinée de partage. Une...

Page 17



lundi 26 janvier
2026

Thélob Les vœux pour la nouvelle année (75 mots)

Devant les habitants de Thélob venus nombreux et en présence du président de la CCMM, Filipe Pinho et d'Audrey Bardot vice-présidente du Conseil...

Page 18



lundi 26 janvier
2026

Vœux du maire : Yannick Hellak met en avant la solidarité (154 mots)

À la récente cérémonie des vœux du maire, Yannick Hellak a évoqué des images fortes qui l'habitent : le confinement et la solidarité qu'il a générée,...

Page 19



lundi 26 janvier
2026

Viterne Des vœux et des remerciements (84 mots)

Le président de la CCMM, Filipe Pinho et de Barbara Thirion, conseillère Départementale et quelques maires étaient présents à la cérémonie des vœux à...

Page 20



mardi 27 janvier
2026

Des subventions pour des travaux (276 mots)

Le conseil municipal s'est réuni lundi en soirée. Le réaménagement de la voirie (circuit des ordures ménagères, parking et accès au point d'apport...

Page 21



mardi 27 janvier
2026

Messein va accueillir un mur connecté unique en France (756 mots)

Et si Messein devenait une ville pionnière en matière de développement de l'escalade en France ? Après Paris, Lille et Mulhouse, la ville de...

Page 22



jeudi 29 janvier
2026

Les derniers vœux du maire (110 mots)

La cérémonie des vœux de la municipalité s'est déroulée devant un bon nombre d'habitants. Jean Lopes a félicité et remercié les responsables...

Page 24



vendredi 30 janvier
2026

Des projets structurants en perspective (248 mots)

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité l'ensemble des délibérations inscrites à l'ordre du jour. Parmi celles-ci figure le projet de...

Page 25



lundi 2 février 2026

Hauts-de-Moselle : un projet avorté qui pèse lourd sur les finances (432 mots)

Le 17 novembre 2025, vote important au conseil municipal : le rachat à l'Établissement public foncier du Grand Est (EPFGE), des terrains qu'il avait...

Page 26



lundi 2 février 2026

Le conseil municipal officialise la dénomination de plusieurs voies (387 mots)

Après l'annonce de la démission récente de Thierry Harquet, le dernier conseil municipal a voté à l'unanimité l'adressage de voies et secteurs de la...

Page 27

ACTUALITÉS DIVERSES

(2 articles)



mercredi 21 janvier
2026

Transport ferroviaire : le chantier de la ligne 14 est sur les rails (730 mots)

Dans le faubourg de la gare, à Ceintrey, des monticules de rails, ballast, traverses en béton et en bois, attendent d'être évacués dans les filières...

Page 29



jeudi 22 janvier
2026

Indépendance énergétique : une usine de méthanisation va ouvrir (614 mots)

Le rendez-vous a été donné par coordonnées GPS. Ce qui en dit long sur l'isolement du site. Les agents de GRDF veulent nous montrer quelque chose. On...

Page 31

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE
ET MADON



DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—MOSELLE ET MADON

La Filoche lance son nouveau cycle sur le thème du Japon

La médiathèque La Filoche lance son nouveau cycle autour du Japon. Lors de différentes journées, plusieurs ateliers seront proposés au public, allant d'un atelier de création de manga à un concert autour des films du studio Ghibli.

Le nouveau cycle de la Filoche propose d'emmener le public au Japon, jusqu'à fin avril. Un voyage dans un monde très policé, « entré de plain-pied dans la modernité tout en conservant les traditions et les anciens codes », précise Richard Renaudin, vice-président communautaire à la culture.

La journée de lancement du cycle, samedi 31 janvier, fera le grand écart avec, d'un côté, un atelier calligraphie japonaise et des ateliers de création en papier végétal, et de l'autre, « une sélection bien sentie des jeux vidéo qui sentent bon le soleil levant », lit-on dans le programme. « C'est cet aspect multifacettes que nous avons voulu montrer », explique Camille Soulier, directrice de la Filoche.

Un voyage dans le passé

L'exposition qui tapissera les salles du rez-de-chaussée pendant le cycle provient de l'École nationale supérieure

d'art et de design de Nancy (Ensad). Un fonds qui sort des murs de l'établissement pour la première fois, et qui est composé d'estampes, de carnets de croquis originaux et d'une sélection de dix reproductions en grand format. Des œuvres qui plongeront le visiteur au cœur de la société japonaise des XIX^e et XX^e siècles.

Le 28 février à 10 h, Camille Moulin-Dupré, auteur du manga *Le Voleur d'estampes*, proposera un atelier de création d'un manga. À 14 h 45 il dévoilera les secrets de son métier de mangaka.

Les 10 et 17 avril, des ateliers autour des contes japonais, en format kamishibai (technique théâtrale japonaise) seront proposés : *Le tout petit Monsieur*, le 10 ; et *Léon*, le 17.

Au programme également : initiation à la langue japonaise, confection d'accessoires de cosplay, projection de films, concert autour des films du

Studio Ghibli (notamment *Arrietty*, commenté par la harpiste Cécile Corbel qui en a signé la musique) et escape game sur le thème des mangas. ■



Richard Renaudin et Camille Soulier présentent le nouveau cycle de la Filoche sur le thème du Japon. La journée de lancement se déroulera le samedi 31 janvier à 11 h.

Renseignements et réservations au 03 83 50 56 60 ou sur le site www.la-filoche.fr. Certains ateliers sont déjà complets. Indépendamment du cycle Japon, la Filoche participera le 23 janvier à 18 h 30 à la Nuit de la lecture, événement national pour ados et adultes.





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—MOSELLE ET MADON

Logement : un permis de diviser instauré au 1^{er} février

Pour encadrer les divisions de logements et garantir leur qualité, la CCMM instaurera un permis de diviser à compter du 1^{er} février. Le dispositif concernera 14 communes et visera à prévenir les dérives liées à l'habitat indigne.

Dans le cadre de sa politique de lutte contre l'habitat indigne et de maîtrise de la qualité du logement, la CCMM mettra en place, au 1^{er} février, un nouveau dispositif réglementaire : le permis de diviser. Cela concernera les propriétaires souhaitant créer un ou plusieurs logements supplémentaires dans un immeuble existant, dans des secteurs précisément définis. « L'objectif n'est pas d'empêcher les projets, mais de les accompagner et de s'assurer que les logements créés soient de qualité », explique Laurent Diez, vice-président de la CCMM.

En complément des dispositifs financiers déjà existants, comme les aides à la rénovation, le permis de diviser vise à prévenir les situations d'habitat insalubre, tout en favorisant des opérations respectueuses et des règles d'urbanisme.

Il permet également d'ouvrir le dialogue en amont avec les porteurs de projets, afin d'évaluer la faisabilité technique ou encore l'éligibilité aux aides à l'amélioration de l'habitat. Le permis de diviser s'appliquera dans 14 communes sur des périmètres définis (Bainville-sur-Madon, Chaligny, Chavigny, Flavigny-sur-Moselle, Frolois, Maron, Méréville, Messein, Neuves-Maisons, Pierreville, Pont-Saint-Vincent, Pulligny, Richardménil et Viterne). Toute division de logement devra faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable, que les travaux nécessitent ou non un permis de construire ou une déclaration préalable.

Sans autorisation d'urbanisme, le dossier sera à déposer directement auprès du service habitat de la CCMM.

Avec autorisation d'urbanisme, la demande de permis de divi-

ser est intégrée au dossier CERFA déposé en mairie.

L'instruction du dossier est réalisée dans un délai de 15 jours et en cas de division réalisée sans autorisation, le propriétaire s'expose à une amende pouvant atteindre 15 000 €, voire 25 000 € en cas de récidive. ■



Laurent Diez, vice-président en charge de l'urbanisme de la CCMM, Florence Bertrand, directrice de l'urbanisme de Moselle et Madon, et Denis Godefroy, technicien habitat au sein de la CCMM.

Pour toute question, s'adresser au service urbanisme de leur mairie ou au service habitat de la CCMM.



Filipe Pinho a présenté ses derniers vœux

Pendant 14 ans, Filipe Pinho a été à la tête de la communauté de communes. Il avait annoncé, en 2025, qu'il ne briguerait pas de nouveau mandat. Lors de ces vœux 2026, l'élu a donc dit au revoir aux élus et personnels de la CCMM. Non sans une émotion palpable.

Vendredi, au centre culturel Jean-l'Hôte, les vœux de la CCMM ont pris une dimension particulière : pour la dernière fois, Filipe Pinho, président de l'intercommunalité, s'est adressé aux élus, agents, partenaires et habitants. Un moment fort, plein d'émotions, durant lequel le président a annoncé son retrait de la vie politique locale.

À plusieurs reprises, l'élu n'a pu retenir ses larmes, notamment lors des passages les plus personnels de son discours. Filipe Pinho a rappelé son attachement à la communauté de communes, évoquant le chemin parcouru, les réussites collectives, mais aussi les doutes et les combats.

« La transmission est une promesse, jamais un renoncement », a-t-il déclaré, résumant

l'état d'esprit qui l'anime à l'heure de passer le relais. Il a alterné bilan politique, plaider républicain et confidences personnelles.

L'élu a pris le temps de remercier les vice-présidents, les élus, mais aussi les agents, qu'il a qualifiés « d'invisibles si précieux ».

Moment particulièrement fort : la lecture d'une lettre adressée à la communauté de communes, écrite comme on s'adresse à un être cher. Un texte sincère et intime, dans lequel Filipe Pinho a retracé vingt-cinq années de construction intercommunale.

Là encore, l'émotion a submergé l'orateur, soutenu par les applaudissements nourris de la salle. Tout au long de la cérémonie, les différentes interven-

tions ont unanimement salué son engagement. Plus qu'un simple exercice de vœux, cette matinée a pris des allures d'hommage, reconnaissant le travail accompli et l'empreinte laissée par Filipe Pinho sur le territoire. ■



Très ému, Filipe Pinho a prononcé ses derniers vœux en tant que président de la communauté de communes.





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—MOSELLE ET MADON

Cité éducative : vers un début des travaux en 2028

Réunis en conseil communautaire, les élus de Moselle et Madon ont approuvé plusieurs engagements majeurs, dont le programme de la future cité éducative. Sur le site du collège Callot de Neuves-Maisons se tiendra un lieu d'éducation ouvert à tous.

Réunis jeudi 22 janvier à la salle polyvalente de Maron, les élus de la communauté de communes de Moselle et Madon ont tenu un conseil communautaire dense, marqué par la prise de plusieurs décisions.

La séance a débuté par l'approbation de l'engagement de la collectivité dans le Contrat local de santé Terres de Lorraine, un outil de prévention et de coordination des acteurs de santé autour de sept axes prioritaires, dont la santé mentale ou l'accès aux soins.

Dans la continuité, les élus ont validé la signature de la charte du programme national Nutrition santé, affirmant leur volonté d'agir en faveur d'une meilleure alimentation.

La cité éducative sort du tunnel

Temps fort du conseil, l'approbation du programme

de la cité éducative, culturelle et inclusive a marqué une étape décisive pour ce projet porté depuis près de dix ans à Neuves-Maisons.

Il prévoit de regrouper sur le site du collège Jacques-Callot, un institut médico-éducatif, une école de musique intercommunale, un centre d'événements et un gymnase, avec une ambition clairement affichée : favoriser l'inclusion de tous les jeunes, y compris en situation de handicap. Le coût global est estimé à 38 millions d'euros, dont environ 11 millions à la charge de la communauté de communes.

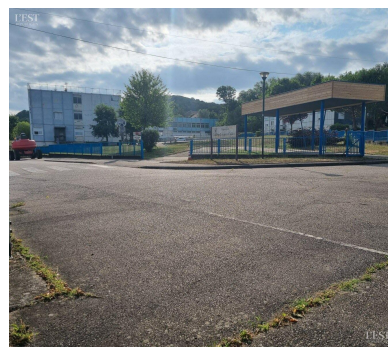
La validation du programme ouvre désormais la voie à la désignation d'un maître d'œuvre, en vue d'un démarrage des travaux à l'horizon 2028.

Les élus ont également lancé une étude de faisabilité pour une cuisine centrale, tout en renouvelant la convention de

groupement de commandes pour la restauration scolaire.

Autre dossier stratégique : la communauté de communes participera à une étude sur l'aménagement de l'échangeur de Brabois, confronté à une saturation croissante, notamment en lien avec le futur hôpital.

Enfin, le débat d'orientation budgétaire a posé les bases financières de l'année 2026, avant le vote du budget primitif prévu début février. ■



Le collège Jacques-Callot, à Neuves-Maisons, sera le lieu de regroupement de la cité éducative.
Photo d'illustration Aymeric Humbert





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

Le centre d'action sociale au cœur de la soirée jeux de société

Lors de la dernière soirée jeux de société organisée par l'AFR, le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) était présent avec quatre ados de Maron et Chaligny.

Créé en 2014, le service jeunesse du CIAS de la communauté de communes Moselle et Madon accompagne les jeunes de 11 à 18 ans dans douze communes sur les 19 que compte l'intercommunalité. Il est animé par une équipe de quatre professionnels : Mathieu Gérard, Élodie Jouan, Pauline Toussaint et Quentin Karcjeczki, dont la mission conjugue animation et prévention.

Du lundi au jeudi soir, en période scolaire, les animateurs interviennent par binôme dans différentes communes. Pendant les vacances, ils proposent des projets variés.

Le volet prévention est mené notamment au collège Jacques-Callot de Neuves-Maisons et

au lycée La Tournelle de Pont-Saint-Vincent, sous la forme de temps d'échanges appelés « arbre à palabres ».

Une salle comble pour la soirée jeux

C'est dans ce cadre que s'est inscrite la soirée jeux de société du 23 janvier, à laquelle ont participé Mathieu Gérard et Élodie Jouan, accompagnés de quatre adolescents de la commune.

Pour les villages de Maron et Sexey-aux-Forges, les rencontres ont lieu chaque mardi de 17 h 30 à 19 h 30 à la salle Léon-Boulanger. Lors d'une de ces séances, Bernadette Labriet Pire, présidente de l'AFR, a proposé aux animateurs d'associer les jeunes à cette

soirée conviviale. Quatre d'entre eux ont répondu présent.

Dans une salle comble, jeunes et aînés ont partagé un moment chaleureux autour de nombreux jeux, confirmant l'importance des échanges intergénérationnels. Le jeu d'échecs, récemment introduit, a notamment rencontré un succès croissant. ■



La soirée a remporté un franc succès avec une participation record.



COMMUNES MOSELLE ET MADON



Des décisions actées pour améliorer la gestion du patrimoine communal

Pour sa première réunion de l'année, le conseil municipal a adopté à l'unanimité l'ensemble des délibérations prévues. Acquisition foncière, soutien aux commerces, gestion des sentiers ou encore ajustements réglementaires figuraient à l'ordre du jour.

Le conseil municipal de Neuves-Maisons s'est réuni pour la première séance de l'année. L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité, en l'absence de toute opposition.

Acquisition foncière

La commune a acté l'achat d'une parcelle correspondant au prolongement situé à l'arrière de la cour de la mairie, intégrant également une maisonnette. Initialement proposé à 30 000 €, le bien a fait l'objet d'une négociation permettant une acquisition au montant de 17 135 €.

CCAS

Dans l'attente du vote du montant définitif de la subvention d'équilibre, prévu au cours du deuxième trimestre, le conseil municipal a décidé de verser au Centre communal d'action sociale une avance de 10 000 € par mois afin de garantir la trésorerie nécessaire au bon fonctionnement de la structure. Cette subvention est, comme à

l'accoutumée, versée par douzième.

Primes à la devanture commerciale

La Ville a également soutenu deux commerces, qui ont rénové leurs façades : 2 500 € ont été attribués au Crédit mutuel et 1 262 € à Conception Studio, anciennement Barbe du lion.

Divers

Le conseil a approuvé la désaffectation et le déclassement d'un sentier communal devenu inutilisé, une démarche visant à rationaliser sa gestion patrimoniale.

Les élus ont voté le renouvellement de la souscription au contrat mutualisé de prévoyance santé et de garantie maintien de salaire pour les agents communaux, financé à parts égales (50 % par la collectivité et 50 % par les agents).

Une convention avec la SCI Keno a ensuite été validée, qui

a pour objectif de prévenir d'éventuelles nuisances liées à l'exploitation de la salle des fêtes située rue des Fourrières.

Enfin, le conseil municipal a adopté une modification du règlement d'occupation du domaine public, permettant désormais l'application d'une redevance aux commerces temporaires. ■

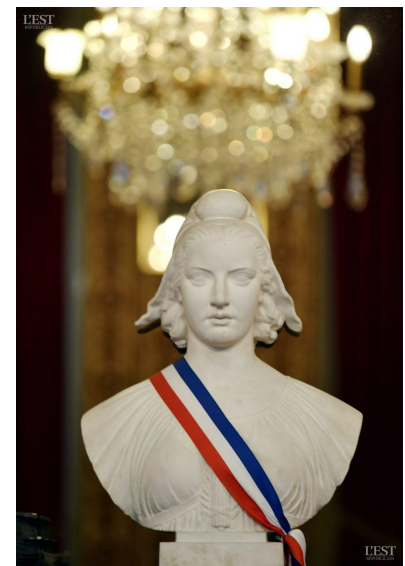


Photo d'illustration Alexandre Marchi





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—CHALIGNY

André Bagard a célébré ses derniers vœux comme maire

En présence de diverses personnalités publiques et d'une nombreuse assistance, le maire André Bagard a prononcé mardi son dernier discours de vœux : il ne se représentera plus.

Introduisant la cérémonie, les nouveaux élus du conseil municipal des jeunes ont présenté le fil rouge de leur mandat de deux ans : la solidarité intergénérationnelle.

Puis le maire, « avec une certaine émotion », a fait le bilan de ses cinq mandatures, dont la construction dans les années 80 de la salle polyvalente où se tenait la cérémonie.

« À 86 ans, cette ultime étape à la mairie est un aboutissement, avec notamment la transformation de l'éclairage public. » La restauration de l'orgue l'a « beaucoup étonné par la mobilisation qu'elle a suscitée ». Certains projets engagés devront être poursuivis, ou non, par la future municipalité : création d'un terrain de pétanque, renaturation des étangs, vidéoprotection...

Filipe Pinho, président de la communauté de communes, quitte lui aussi ses fonctions. Il a remercié André Bagard « pour ce qu'il a fait pour Chaligny durant ces six dernières années » et lui a rendu un « hommage plus personnel »

en lui offrant un buste de Marianne, symbole de la République, en pâte de verre.

Preuve qu'on peut, selon lui, « être adversaires sans être ennemis. » ■



André Bagard a adressé ses derniers vœux aux habitants et félicité le nouveau conseil municipal des jeunes (CMJ).



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—PIERREVILLE

Durant la cérémonie des vœux, le maire annonce sa candidature

À l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux, Thierry Weyer, maire, a accueilli habitants et personnalités.

Il a souligné la richesse des événements vécus avec les habitants, toujours sous le signe de la joie et de la convivialité et a exprimé sa gratitude envers les bénévoles, les associations, les agents communaux, les élus et, plus largement, l'ensemble des habitants qui s'investissent au quotidien.

Un moment d'émotion a également marqué la cérémonie,

avec une pensée particulière pour les deux personnes disparues au cours de l'année, tandis que la commune s'est réjouie d'accueillir deux nouveaux-nés.

Interrogé sur une nouvelle candidature, Thierry Weyer a répondu qu'il briguera effectivement un nouveau mandat. Une décision accueillie avec le sourire, non sans une remarque amusée de l'intéressé rappelant que la mairie le voit « parfois plus souvent que [sa] propre maison ». ■



Le maire et le doyen, Claude Godfrey, ancien sonneur de cloches qui fêtera ses 89 ans.



Changement de prestataire pour les repas à la cantine de l'école

Le conseil municipal a validé plusieurs décisions touchant à la vie scolaire, à la restauration collective et à la gestion communale.

Le conseil municipal de Messein a examiné plusieurs dossiers, adoptés à l'unanimité.

Restauration collective

Depuis 2012, les communes et associations du territoire se regroupent afin de mutualiser leurs achats de restauration collective. Cette démarche vise à améliorer la qualité des repas servis dans les cantines scolaires, notamment avec une part accrue de produits bios et locaux, tout en maîtrisant les coûts grâce à des économies d'échelle.

Le contrat actuel avec le prestataire API Restauration arrivant à échéance en août 2026, le conseil municipal a approuvé le lancement d'un nouvel appel d'offres. La communauté de communes assurera le rôle de mandataire extérieur, tandis que la commune de Messein sera désignée coordinatrice du groupement. Le montant plafond retenu est fixé à 4 € hors

taxe par repas, soit un maximum annuel de 64 000 €.

Vie scolaire

Autre dossier majeur : la rénovation énergétique de l'école élémentaire Jean-Rostand.

Construite en 1976, l'école accueille quotidiennement près de 170 élèves. Les menuiseries actuelles, installées en 2006, montrent aujourd'hui des signes de vétusté et ne répondent plus aux exigences de performance énergétique.

Le conseil municipal a validé le projet de remplacement des menuiseries extérieures pour un montant estimé à 107 885 € hors taxes. Afin de soutenir financièrement cette opération, la commune sollicitera plusieurs aides.

Divers

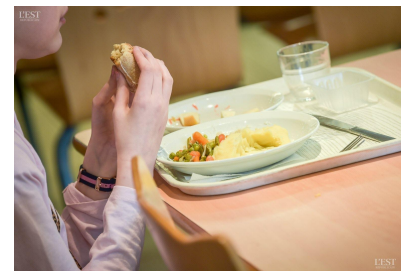
Le conseil municipal mandate le Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle pour lan-

cer une consultation en vue d'un contrat d'assurance des risques statutaires du personnel pour 2027-2031.

Le véhicule Ford Ranger a été cédé pour un montant de 23 500 €.

Enfin, le conseil municipal a tenu à saluer l'engagement des habitants qui contribuent à l'embellissement de la commune durant les fêtes de fin d'année.

Quinze administrés ayant décoré leur habitation recevront un bon d'achat de 20 €, à valoir chez l'Échoppe végétale. ■



Le montant maximal annuel des repas ne devra pas excéder 4 € HT. Photo Jérôme Humbrecht





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—PIERREVILLE

Le conseil municipal valide plusieurs décisions structurantes

Le conseil municipal de Pierreville s'est réuni le lundi 19 janvier, sous la présidence du maire Thierry Weyer.

Avenir de la ferme Lambert

Dans le cadre du projet de réhabilitation de l'ancienne ferme Lambert, destinée à accueillir des logements seniors, une salle socioculturelle et un cabinet médical, la commune est tenue de recruter un Coordonnateur sécurité et protection de la santé (CSPS).

Une consultation a été lancée le 19 décembre 2025 auprès de six entreprises spécialisées. À l'issue de l'appel d'offres et de la réunion de la commission d'appel d'offres du 17 janvier 2026, trois propositions ont été reçues.

Le conseil municipal a décidé de retenir l'offre la moins disante, présentée par

l'entreprise Prevlor, pour un montant de 4 770 € TTC.

Mise en sécurité de la rue d'Autrey

Une étude a été confiée à Meurthe-et-Moselle Développement afin d'accompagner ce projet à forts enjeux sécuritaires.

Le conseil municipal a validé à l'unanimité le dépôt de demandes de subventions auprès de l'État, au titre de la DETR, à hauteur de 30 % des dépenses éligibles (études et travaux). Une demande a également été faite auprès du Département, au titre des amendes de police, pour un financement pouvant atteindre 50 %, dans la limite d'un plafond annuel de 80 000 €, réparti en deux tranches maximum.

Électricité

Les élus ont approuvé une convention de servitude avec Enedis, concernant l'implantation d'un support aérien pour conducteurs d'électricité sur la parcelle B150, au lieu-dit Paquis des Oies. Cette convention, qui ne donne lieu à aucune indemnité, permettra l'installation d'un ouvrage électrique en bordure de voie publique.

Crédits d'investissement

Enfin, conformément au Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal a décidé d'ouvrir des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2026.

Un montant de 21 400 € est ainsi ouvert sur le compte 203 (études), correspondant au quart des crédits d'investissement inscrits en 2025. ■



Première de l'année pour les nounous

Jeudi matin, les assistantes maternelles se sont retrouvées à la salle des fêtes avec les animatrices du Fil d'Ariane pour une matinée de partage.

Une vingtaine de bambins a pris possession du plancher, véritable aire de jeux avec les équipements apportés par l'équipe animatrice du relais de la CCMM.

Le thème du jour était aux couleurs irisées des aurores boréales que les petits ont abordées avec des craies de couleurs. Comptines et histoires accompagnées par un ukulélé

rassemblent le groupe à la matinée.

L'équipe accueillait une élève pour un stage de 3e de collège pour plusieurs jours.

Les assistantes maternelles pourront bénéficier d'une soirée spéciale bien être avec l'intervention d'une kinésithérapeute en vue de prévenir les divers maux, souvent musculaires, qu'elles peuvent ressentir.

Le prochain accueil est prévu le jeudi 5 février sur le thème du Code de la route. ■



Une matinée bien suivie.





DU PAYS DE SEL AU SAINTOIS

Thélod Les vœux pour la nouvelle année

Devant les habitants de Thélod venus nombreux et en présence du président de la CCMM, Filipe Pinho et d'Audrey Bardot vice-présidente du Conseil Départemental, Madame le Maire, Anne-Marie Rotheron a adressé ses vœux pour une année riche en moments heureux. Elle a cité sa satisfaction de voir le vil-

lage équipé d'une station d'épuration dont les travaux sont en cours. ■



L'assistance était venue en nombre.





DU PAYS DE SEL AU SAINTOIS—PONT-SAINT-VINCENT

Vœux du maire : Yannick Hellak met en avant la solidarité

À la récente cérémonie des vœux du maire, Yannick Hellak a évoqué des images fortes qui l'habitent : le confinement et la solidarité qu'il a générée, les ados travaillant en équipe lors des chantiers jeunes, les écoliers découvrant la démocratie locale via le Conseil Municipal des Enfants, le repas annuel des personnes âgées ou encore la remise de chèque du Foot à l'association

Renaissance pour la restauration de l'église.

« Ensemble, nous sommes plus forts », a-t-il ajouté. Avant les interventions des personnalités locales, il a remercié nominativement les élus et tous ceux qui se sont investis pour Pont-Saint-Vincent. En conclusion, Audrey Bardot, députée suppléante et vice-présidente du conseil départemental, a exhorté : « Il faut s'engager si

l'on veut que le monde s'améliore. » ■



« Je ne me projette pas sur l'avenir et je ne fais pas un nouveau bilan », a déclaré le maire.





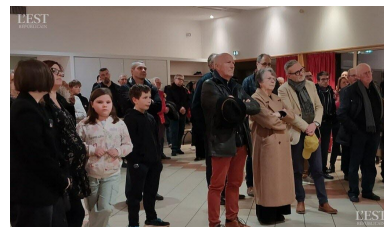
DU PAYS DE SEL AU SAINTOIS

Viterne Des vœux et des remerciements

Le président de la CCMM, Filipe Pinho et de Barbara Thirion, conseillère Départementale et quelques maires étaient présents à la cérémonie des vœux à Viterne.

Jean-Marc Dupon, maire, a retracé les faits de l'année écoulée,

remercié son équipe, le CMJ, le CCAS, le personnel communal pour le travail réalisé. Il a également félicité les associations et les bénévoles qui œuvrent pour le bien vivre au village. ■



Le maire a retracé les faits de l'année écoulée.





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—VITERNE

Des subventions pour des travaux

Le conseil municipal s'est réuni lundi en soirée. Le réaménagement de la voirie (circuit des ordures ménagères, parking et accès au point d'apport volontaire, sécurisation de la circulation des piétons et des vélos dans le village), la rénovation énergétique de l'école des Alisiers et les travaux forestiers ont été votés à l'unanimité.

Le maire propose de demander ou de réitérer le dépôt des demandes de subventions non abouties auprès de différents organismes et de faire les travaux à réception des subventions.

Pont de la Viterne

Le maire informe le conseil de l'avancée des différentes études faites. L'arrêté interdisant la circulation aux véhi-

cules de plus de 3,5 tonnes sur le pont et la circulation des véhicules légers sur une partie de ce pont est toujours d'actualité.

À l'unanimité, le conseil mandate le maire pour prendre contact avec la préfecture et le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

Une remarque est faite : l'enrobé est mal fixé et par endroits, la route s'effrite.

Divers

L'étude concernant l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur le site de la Carrière continue. Cogesud prolonge son exploitation encore une année afin d'aménager le site.

Une réunion avec le SDIS, sur le devenir du local du Centre de première intervention (CPI) qui est dégradé et dangereux, s'est tenue dernièrement. Le SDIS ne veut pas pénaliser l'équipe de volontaires mais doit trouver les moyens de réaliser ces travaux. ■



Au niveau du pont de la Viterne, la circulation se fait d'un côté pour les véhicules légers. Les véhicules de plus de 3,5 tonnes ont, eux, interdiction de circuler sur l'ouvrage.





Messein va accueillir un mur connecté unique en France

À Messein, un concept de bloc standardisé, permettant de relier les grimpeurs à ceux du monde entier via un QR code, va voir le jour. Après une première soirée d'inauguration, cette nouvelle salle, dont l'ouverture est prévue pour février, a déjà conquis son public.

Et si Messein devenait une ville pionnière en matière de développement de l'escalade en France ? Après Paris, Lille et Mulhouse, la ville de Meurthe-et-Moselle va devenir la quatrième à être équipée d'un mur Titan. « Un format qui correspond, au millimètre près, à ceux conformes aux JO de Paris en 2024 », explique Antoine Mercier, directeur de Goat Rocks, la nouvelle salle d'escalade qui a récemment inauguré son nouveau projet à Messein.

« C'est une petite compétition entre nous »

Mais surtout, Messein va devenir la première ville de France qui permettra aux grimpeurs de se frotter aux meilleurs du monde sous un format compétitif : la Titan World League. Chacun de ces quatre blocs (qui se renouvelleront toutes les six à huit semaines), qui se dressent devant vous lors de votre entrée dans la salle, est équipé d'un QR code, qu'il suffit de scanner pour enregistrer sa performance.

« Le concept a l'air vraiment intéressant. C'est une petite compétition entre nous. Tu mets le nombre d'essais que tu fais, et si tu réussis, tu gagnes des points », explique Nathan

(21 ans), qui a découvert le concept, comme presque tous, sur Instagram avec l'arrivée de la salle Goat Rocks à Messein. « C'est la seule salle en France qui propose ça, mais je sais qu'il y en a d'autres en Europe ».

Si la salle n'est pas encore opérationnelle - ce qui devrait être le cas au début du mois de février - la première soirée d'inauguration a réuni un peu moins d'une centaine de grimpeurs qui ont tous été conquis. « Se dire qu'on peut se retrouver dans les mêmes conditions que des compétiteurs mondiaux, des mecs de haut niveau, c'est dingue ! », se réjouit, Quentin (18 ans). « Je grimpais beaucoup avant, plus trop maintenant. Dès qu'elle sera ouverte, je prendrai l'abonnement et je viendrai grimper régulièrement. Je pense que je vais me remettre à la compétition également. »

Le Kilterboard, l'autre outil connecté qui attire le public

En face de l'un de ces murs titans, un Kilterboard (un mur inclinable) prend également place. Celui-ci est dans l'ombre des quatre murs Titan, véritables attractions de la soirée d'inauguration où les grimpeurs font la queue pour s'y es-

sayer. Mais ce mur incliné, aux prises de différentes couleurs pour indiquer le parcours à suivre, n'en demeure pas moins un argument majeur pour convaincre les grimpeurs de se rendre à Messein.

« C'est un mur réglable au niveau de l'inclinaison (jusqu'à 70 degrés). Et ce sont les grimpeurs qui créent leur propre parcours, en sélectionnant les prises. Il faut se connecter dessus et les prises s'illuminent en fonction du bloc », explique Théophile (22 ans), licencié à Bloc Session, mais qui a prévu de rallier Goat Rocks.

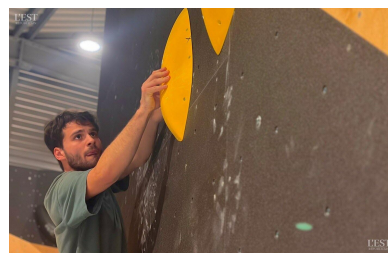
« C'est une technologie où tu te connectes sur une application et tu peux faire plein de parcours différents. Tu peux personnaliser le tien, retrouver ceux de tes potes, mettre de la difficulté, regarder qui l'a fait... Par exemple, moi je peux créer un parcours et quelqu'un d'autre peut le refaire à distance », ajoute Adrien.

L'autre point fort de cette salle, équipée d'une petite salle de musculation à l'étage, réside dans ses prises, forcément toutes neuves, qui attirent l'œil des grimpeurs. « Le premier truc qu'on regarde en tant que grimpeur, ce sont les ouvertures. Si elles ne sont pas

agréables, ça ne sert à rien de venir. Quand c'est agréable, on peut faire beaucoup de bornes pour y aller ! », note Quentin.

En lançant ce concept inédit, Antoine Mercier espère être le précurseur d'un mouvement qui pourrait se répandre dans la France entière, pour inciter encore plus de grimpeurs à se mesurer à leurs amis, ou aux meilleurs grimpeurs du pays. «

L'idée, c'est que cela ait une visée internationale. Le but, c'est d'avoir plein de mouvements derrière entre les grimpeurs pour accentuer l'idée de compétition. Si dans le futur, il pouvait y avoir ça dans toutes les grandes villes de France, ce serait génial ! » Le message est passé. ■



De nombreux grimpeurs ont pu s'essayer sur le tout nouveau mur Titan de la salle Goat Rocks, située dans la zone industrielle de Messein. Photo ER





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MAIZIÈRES

Les derniers vœux du maire

La cérémonie des vœux de la municipalité s'est déroulée devant un bon nombre d'habitants. Jean Lopes a félicité et remercié les responsables d'associations qui contribuent à la vie festive de la commune. Il a adressé ses vœux au corps enseignant, aux représentants des pompiers et de la gendarmerie. Les habitants ont remercié par des applaudissements le discours de leur maire qui a accompli 25 années de mandat d'élu, dont trois mandats de maire. « C'est

toujours difficile de mettre fin à son engagement, car il y a toujours quelque chose à terminer », a-t-il souligné. ■



Le maire a accueilli chaleureusement les habitants.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MÉRÉVILLE

Des projets structurants en perspective

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité l'ensemble des délibérations inscrites à l'ordre du jour. Parmi celles-ci figure le projet de transformation de la maison située 1, rue de Renaudeau en deux logements, pour un coût global estimé à 549 318 € HT, incluant études et prestations intellectuelles. Le plan de financement a été validé et plusieurs subventions sont sollicitées. Les travaux pourraient débuter en mai 2026.

Des produits bio et locaux à la cantine

Par ailleurs, mandat est donné au Centre de gestion de

Meurthe-et-Moselle pour le lancement d'un nouveau contrat d'assurance statutaire couvrant les agents communaux pour la période 2027-2030.

Les élus ont validé la facturation à la communauté de communes Moselle et Madon des frais de fonctionnement de la bibliothèque pour l'année 2025, pour un montant de 2 893,90 €.

Suite à un sinistre routier, le conseil a approuvé le devis de réparation de la passerelle piétonne de la Grande Rue, confié à l'entreprise Colas pour un montant de 6 996 € HT.

Concernant la restauration scolaire, la commune participera à un nouveau groupement de commandes, avec l'appui de la CCMM, afin de poursuivre une offre privilégiant les produits bio et locaux. Enfin, le règlement de l'accueil collectif de mineurs a été modifié, pour renforcer les délais d'inscription à la cantine et aux activités du mercredi.

Une demande de subvention départementale pour un parcours photographique de 3 km mettant en valeur le patrimoine local, intitulé « *Quand culture et mobilité douce se conjuguent* », est validée. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Hauts-de-Moselle : un projet avorté qui pèse lourd sur les finances

Abandonné depuis des années, le lotissement des Hauts-de-Moselle n'a pourtant jamais disparu. En 2025, il revient au cœur du débat municipal, avec une facture de plusieurs millions d'euros et des conséquences durables pour l'avenir financier de la commune.

Le 17 novembre 2025, vote important au conseil municipal : le rachat à l'Établissement public foncier du Grand Est (EPFGE), des terrains qu'il avait acquis au nom de Chaligny dans le cadre du projet avorté de lotissement des Hauts-de-Moselle, une opération lancée en 2002.

Coût pour la commune : environ 300 000 € sur 2026-2028 et 800 000 € sur 2030-2035.

Et ce n'est pas tout : le Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) Chaligny/Neuves-Maisons, créé pour l'occasion, avait mandaté, en 2012, la Société d'Équipement du Bassin Lorrain (SEBL) pour viabiliser et commercialiser les terrains à bâtir.

La SEBL réclame, le SIVU conteste

Le projet, tombé à l'eau, la SEBL a réclamé 700 000 au SIVU en remboursement des frais engagés et pénalités de retard, soit 350 000 € pour Chaligny. Pour faire face à cette dette, le Syndicat envisage de faire un emprunt.

Mais un bras de fer judiciaire est engagé : le SIVU a porté l'affaire au tribunal administratif pour faire annuler purement et simplement le contrat avec la SEBL. Cette dernière cependant, en référé, lui a réclamé 260 000 € de provision et a obtenu gain de cause, de la 1^{re} instance à la cassation. Chaligny doit donc verser sa part sans attendre, soit 130 000 €.

Des frais de justice déjà conséquents

« Si on gagne sur le fond, on sera remboursé, » tempère André Bagard, maire sortant. « Sinon, on pourra retourner à tous les niveaux judiciaires. »

Reste que la procédure pèse déjà lourd : « 25 000 € de frais de justice pour le Syndicat à ce jour. »

Suite au rachat des terrains, Chaligny dispose de 9 000 m² à urbaniser le long du chemin du Champ-Voitel. La mairie travaille à les commercialiser pour payer la première partie de sa dette à l'EPFGE.

Au bout de la rue des Œillets, une autre zone de 28 000 m² est à urbaniser dans les 5 à 10 ans. Ils devront toutefois être viabilisés aux frais de la commune. « C'est pourquoi, quelle que soit la prochaine équipe qui sera à la mairie, il ne restera pas beaucoup d'argent pour les projets. Il faut être honnête et dire les choses aux gens, » conclut André Bagard. ■



Les 9 000 m² à urbaniser, dont la vente devrait permettre à la commune de s'acquitter de la première partie de sa dette à l'EPFGE, s'étendent le long de ce chemin du Champ-Voitel, tout au fond du Chenêt.





PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—MARON

Le conseil municipal officialise la dénomination de plusieurs voies

Plusieurs noms de voies changent afin de faciliter l'adressage du courrier ou encore l'intervention des secours. Les élus ont également voté en faveur de subventions ou la modification du coût du commerce multiservice. Voici l'essentiel des délibérations.

Après l'annonce de la démission récente de Thierry Harquet, le dernier conseil municipal a voté à l'unanimité l'adressage de voies et secteurs de la commune jusque-là sans dénomination officielle. L'adressage des habitations est indispensable pour la distribution du courrier, l'intervention des services de secours, la gestion administrative et les services publics.

Le lieu-dit La Croche devient chemin de la Croche, l'accès entre la ruelle de la gare et la rue de la Gare, passage du Moulin et le grand pâtis, chemin du Grand Pâtis.

Une consultation publique sera organisée pour la dénomination de la nouvelle voie d'accès à la salle polyvalente.

Vote à l'unanimité de trois demandes du Bélier Meulson

L'association demande une avance de trésorerie de

5 000 € à chacune des communes de Maron et de Sexey-aux-Forges sur les subventions attribuées pour 2026. Les difficultés s'expliquent par une diminution du nombre d'emplois aidés mais aussi du nombre d'enfants inscrits, diminution ne permettant pas néanmoins la suppression d'un poste.

L'association fait appel depuis janvier à une société de nettoyage pour garantir un rendu soigné de la salle polyvalente le vendredi soir, en vu d'éventuelles locations. Le coût est de 2 672 €. Le conseil a accepté de participer à moitié.

Une aide exceptionnelle de 528,19 € est votée pour couvrir à 50 % le rachat de la vaisselle de l'association qui était dans un état de vétusté avancé.

Subvention exceptionnelle

Le conseil a voté à 10 voix pour, 1 abstention et 3 contre, l'attribution d'une subvention exceptionnelle à Salomé Si-

mon, sportive du village de haut niveau en IQ Foil pour la récompenser de ses résultats.

Projet de commerce multiservice

Le conseil municipal a adopté l'avenant actant la révision du coût sous-estimé initialement du projet de commerce multiservice, passant ainsi de 350 000 € HT à 797 240,90 € HT, ainsi que celle de la rémunération du maître d'œuvre (39 900 € HT à 70 980,10 € HT). ■



Les travaux de requalification de la place du village impliquent notamment la dénomination de la nouvelle voie accédant à la salle polyvalente. Le choix sera fait conjointement avec les habitants.



ACTUALITÉS DIVERSES



Transport ferroviaire : le chantier de la ligne 14 est sur les rails

Le chantier de réhabilitation de la ligne ferroviaire 14, reliant Nancy et Contrexéville, a démarré le 15 décembre dernier. Entre Xeuilley et Vittel, on a commencé le démontage des traverses et des rails, dont certains datent de la fin du XIX^e siècle. La réouverture est programmée en décembre 2027.

Dans le faubourg de la gare, à Ceintrey, des monticules de rails, ballast, traverses en béton et en bois, attendent d'être évacués dans les filières de recyclage de la région. Il s'agit de matériaux de la ligne 14 datant de la fin du XIX^e siècle qui viennent d'être démontés.

Depuis le 15 décembre 2025, un immense chantier a démarré entre Xeuilley et Vittel pour refaire entièrement la ligne ferroviaire, suspendue depuis 2016, sur 75 kilomètres. Dans le Saintois, Ceintrey et Vézelize font partie des douze communes qui seront desservies par la ligne reliant Nancy à Contrexéville dont la réouverture est programmée en décembre 2027.

« Le chantier a commencé par une phase de débroussaillage, avant le début du démontage des voies et des traverses en janvier », détaille Jean-Paul Robert, maire de Ceintrey et membre de l' Association pour le développement de la ligne ferroviaire .

« Beaucoup d'attentes autour de ce projet »

Pour l'ancien cheminot, qui soutient depuis plusieurs années le projet de réouverture de la ligne 14 , le démarrage du chantier est un soulagement. « Il y a beaucoup d'attentes autour de ce projet qui va permettre de revitaliser le Saintois. Il y a vingt ans, des gens ont fait le choix de faire construire à Ceintrey parce qu'il y avait des trains en circulation. Depuis, le nombre de voitures traversant la commune est passé de 7 500 à presque 10 000. »

La Région Grand Est, devenue propriétaire en mars 2025 d'une partie de la ligne 14, a concédé la réalisation du chantier et l'exploitation de la ligne ferroviaire à Nova 14, une société créée spécifiquement pour mener à bien le contrat de concession courant sur 22 ans.

Un investissement de 150 millions

« Le contrat de concession a été signé en juillet 2024, souligne David Valence, président de la commission transport, déplacement et infrastructure de la Région Grand Est . C'est le seul montage intégré en France où on a une ouverture à

la concurrence pour faire à la fois les travaux et exploiter la circulation ferroviaire. »

Cette sorte de partenariat public-privé a été rendue possible par le nouveau pacte ferroviaire de 2018, qui a entériné l'ouverture à la concurrence sur le TER, et la loi d'orientation sur les mobilités de 2019, qui a ensuite permis à une région de devenir propriétaire d'une infrastructure ferroviaire.

Nova 14, dont la mission est de réhabiliter la ligne 14, regroupe NGE (Nouvelles générations d'entrepreneurs), Transdev, et la Banque des territoires.

« Le chantier en cours, entre Xeuilley et Vittel, est une régénération totale de la ligne, précise David Valence. Au printemps, après le démontage, on passera à une phase de reconstruction avec la pose de nouveaux rails, d'une nouvelle signalisation, de nouvelles traverses en béton fabriquées à Charmes, dans les Vosges. L'investissement de Nova 14 pour les travaux représente 150 millions d'euros que la Région remboursera à partir de la mise en service

de la ligne, sur toute la durée de l'exploitation.

Pour l'instant, le chantier se concentre sur cette partie de la ligne où plus aucun train ne circule depuis 2016. D'autres travaux moins lourds, ne nécessitant pas de démontage de voies, sont prévus plus tard entre Pont-Saint-Vincent et Jarville-la-Malgrange, où circulent aujourd'hui des trains de voyageurs, et entre Xeulley et Pont-Saint-Vincent, où circulent des trains de fret. »

14 allers et retours quotidiens en semaine

Une fois rouverte dans sa globalité, en 2027, la ligne 14 entre Nancy et Contrexéville comptera 14 allers et retours quotidiens en semaine (il y en avait cinq quand la ligne a fermé en 2016) permettant de relier douze gares et points de dessertes, et sept à huit allers et retours le week-end.

« Durant la semaine, 28 trains circuleront chaque jour sur la ligne 14, avec un temps de trajet d'une heure dix entre Nan-

cy et Contrexéville, insiste David Valence. L'objectif est d'atteindre 500 000 voyageurs par an. » ■



À Ceintrey, dans le Saintois, les grues sont à l'ouvrage pour retirer les vieux rails et traverses de la ligne 14 devant l'ancienne gare.
Photo Alexandre Marchi

par Jean-Christophe Vincent





Indépendance énergétique : une usine de méthanisation va ouvrir

Cette 13^e station du département transformera 7 000 tonnes de fumier et de lisier par an en gaz naturel. La production sera injectée dans le réseau pour couvrir les besoins d'environ 1 400 foyers sur trois communes voisines.

Le rendez-vous a été donné par coordonnées GPS. Ce qui en dit long sur l'isolement du site. Les agents de GRDF veulent nous montrer quelque chose. On est mardi 20 janvier, à Xeulley, 950 habitants, au bord du Madon. Le brouillard grignote les champs nus et la campagne disparaît par plaques.

Après s'être garé près d'une étable, on marche 400 m le long de la D50. Au loin, des silhouettes mécaniques percent la brume. Une trancheuse avance lentement, creusant une tranchée d'un mètre de profondeur. « Elle enfouit dans le sol des conduites jaunes en polyéthylène, ultrarésistantes », explique un homme avec un casque et une chasuble orange.

Indépendance énergétique

Chef de projet chez GRDF, Geoffrey Anciaux sourit : ces tuyaux transporteront bientôt du biogaz sur près de 4 km, jusqu'à Bainville-sur-Madon.

Le point de départ de ce raccordement est derrière nous, au bout d'un chemin gravillonné. Deux dômes émergent : une usine de méthanisation agricole. Agricole, car le pro-

jet est porté par les éleveurs du GAEC Saint-Bernardin. Et parce que le gaz est produit à partir de déjections animales.

C'est là que commence l'explication : le lisier et le fumier sont introduits dans de grandes cuves appelées digesteurs. Privée d'oxygène, la matière fermente sous l'action de bactéries naturelles. Après plusieurs semaines, elle libère un biogaz riche en méthane, qui est épuré, puis injecté dans le réseau. « Une énergie locale et verte », résume Geoffrey Anciaux.

Pour GRDF, l'enjeu est colossal. « C'est l'avenir pour atteindre l'indépendance énergétique », souligne Jean-Louis Dal Molin, directeur territorial Meurthe-et-Moselle et Vosges.

Aujourd'hui, l'essentiel du gaz consommé en France est importé de Norvège. Un gaz extrait du sous-sol, coûteux pour l'environnement. « Notre objectif est clair : sortir progressivement des énergies fossiles et favoriser le gaz propre. »

100 % de gaz propre

Dans le département, la transition débute à peine : 6 % du gaz consommé est d'origine

agricole. « L'objectif est d'atteindre 25 % en 2030, et 100 % en 2050. »

La dynamique est lancée : « Douze unités de méthanisation sont déjà en service en Meurthe-et-Moselle. Cinq autres sont en construction », avance GRDF. Celle de Xeulley sera donc la 13^e. Mise en service prévue au 24 février.

Elle alimentera 1 400 foyers sur trois communes : Bainville-sur-Madon, Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent. Pour les habitants, le changement sera invisible. Pas besoin de modifier les installations. Quant au prix, pas de faux espoirs : local ne rime pas toujours avec moins cher.

« Sur les marchés européens, le gaz fossile se négocie autour de 30 € le mégawattheure. Ici, le biométhane sera acheté autour de 80 € par le fournisseur », précise Geoffrey Anciaux. Le coût pour le consommateur pourrait donc augmenter, mais la stabilité est garantie. « Lors de la crise en Ukraine, le mégawattheure avait dépassé les 300 €. »

Des débats

Pour les agriculteurs, la méthanisation offre un double avantage : valoriser les déchets et générer de nouveaux revenus. « Environ 7 000 tonnes de fumier et de lisier alimenteront l'usine chaque année », explique Benoît Rombard, associé du GAEC. Le chiffre d'affaires attendu : « 800 000 € par an », pour un investissement de « 4,5 millions ».

La méthanisation agricole, modèle d'avenir ? Le procédé ne fait pas l'unanimité. Les allers-retours de camions posent des questions sur le trafic et l'empreinte carbone. Autre risque : une intensification plus forte de certaines cultures, le maïs étant, par exemple, très méthanogène mais aussi gourmand en produits phytosanitaires. ■



C'est dans ce dôme situé au GAEC Saint-Bernardin que les déchets organiques fermenteront. Photo Séverine Kichenbrand

par Thibault Petit

